

Le premier Info RUN, paru en juin dernier, parlait des impulsions décisives données par l'ex-conseiller d'Etat Bernard Soguel au Réseau urbain neuchâtelois (RUN). En toute logique, nous demandons aujourd'hui à son successeur à la tête du Département de l'économie, et, par conséquent, à la présidence du RUN, comment lui sied cette seconde casquette. M. Frédéric Hainard a très vite maîtrisé un dossier complexe en défendant devant le Grand Conseil, en juin

Frédéric Hainard en phase avec le RUN

dernier, une demande de crédit de 14 millions de francs, part cantonale pour le financement des projets de politique régionale jusqu'en 2011. Il répond à nos questions.

M. Hainard, quel regard portiez-vous sur le RUN avant votre élection au Conseil d'Etat ?

Comme pour un grand nombre de Neuchâtelois, le RUN était pour moi quelque chose de flou. Mon regard s'est un peu affiné en mars 2009 lorsque les Conseils généraux du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel se sont réunis à l'Aula des Jeunes-Rives de Neuchâtel pour prendre acte du contrat d'agglomération qui lie ces trois villes dans le Réseau des Trois Villes. J'y représentais le groupe libéral-radical de La Chaux-de-Fonds. J'ai alors compris que le RUN est une association faitière, avec un directeur, et qu'il ne dépend pas directement d'un service de l'Etat.

Votre regard a-t-il changé depuis que vous le présidez ?

Mon rôle de chef du Département de l'économie, et, surtout, de président du RUN, a complètement modifié mon regard. Je me suis informé, je suis entré dans la problématique des contrats d'agglomération et de région. Le RUN est une interface entre les communes regroupées en associations et l'Etat sur un très grand nombre de sujets. Il aide à surmonter de paralysantes rivalités régionales.

Maintenant que je sais ce qu'il s'y fait, comment ça fonctionne et les opportunités que ça offre, je constate, quand j'en parle à mes collègues du Conseil d'Etat, à l'exception de M. Studer qui faisait partie du gouvernement précédent, qu'il y a encore pas mal de flou. Comme s'il fallait se trouver en contact direct avec le RUN pour vraiment comprendre son action et l'importance de cette action...

Quelles opportunités s'ouvrent grâce au RUN ?

A une époque où les communes réfléchissent à leur positionnement et où le Conseil d'Etat dit qu'il faut repenser ce canton, la casquette de président du RUN me met en lien avec tous les acteurs du changement. En termes de positionnement et de réseau, le RUN nous apporte beaucoup de liant à l'intérieur du canton, avec le canton de Berne par la Région Centre-Jura et transnational avec la Métropole Rhin-Rhône. Le canton de Neuchâtel est naturellement ouvert sur le pôle Seeland et il a aujourd'hui l'opportunité d'exploiter une ouverture prometteuse sur la Franche-Comté et la France voisine. Le canton de Neuchâtel peut se positionner de manière cohérente entre ces deux pôles.

Faut-il craindre que les difficultés budgétaires actuelles poussent à recalculer plusieurs projets estampillés RUN ?

Il faut déjà dire que le financement de plusieurs projets de région est assuré puisqu'un crédit de 14 millions de francs a été voté en juin par le Grand Conseil. Maintenant, si l'Etat de Neuchâtel doit prendre des mesures d'économies qui touchent ses collaborateurs et ses services, il est juste que les entités qui dépendent de l'Etat, et c'est aussi le cas du RUN, doivent prendre les mêmes mesures. Il serait regrettable que des projets RUN soient recalés faute de financement, mais il faut comparer avec tous les projets qui devront l'être aussi dans l'administration cantonale.

Propos recueillis par JBV

**Info RUN 2/
09.09**

run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

Région Val-de-Ruz: autonomie énergétique

Objectif prioritaire du contrat de région, l'autonomie énergétique franchit une nouvelle étape au Val-de-Ruz. Les communes vont bénéficier dès le mois d'octobre, avec l'appui financier du canton et de la Confédération, d'un accompagnement professionnel pour la mise en œuvre d'actions concrètes conformes au scénario élaboré et présenté à la population en début 2009. S'inscrivant également dans cet objectif régional, le concept «Solution», qui vise spécifiquement l'autonomie énergétique de la Commune de Cernier, sollicite quant à lui des subsides cantonaux et fédéraux, au titre d'encouragement à la mise en œuvre de projet d'énergies renouvelables et de la Nouvelle Politique Régionale (NPR). Des fonds européens seront conjointement mis à disposition dès la phase de réalisation des infrastructures, parmi lesquelles un volet éolien et un volet solaire.

Région Val-de-Ruz: espace bourdonnant

Information et sensibilisation du public, formation et perfectionnement des apiculteurs, c'est la belle ambition de l'Espace Abeilles qui sera créé sur le site Evologia à Cernier. Ce projet pourra bénéficier d'un subside au titre de la NPR. Un nouveau bâtiment devrait abriter cet Espace Abeille au printemps 2010. Devisé à quelque CHF 450'000.-, ce projet consiste en la création d'un rucher didactique,

Région Val-de-Travers:

fleuron + RUN = succès

Une des particularités de la Région Val-de-Travers est d'associer des «fleurons» (des partenaires privés, soit des entreprises importantes et prestigieuses) à son projet de développement régional d'intérêt public. Par son bras technique, le RUN a ainsi accompagné une entreprise dans son projet d'extension. Techniquement et administrativement délicat à gérer en raison d'un terrain «compliqué», ce projet d'extension d'un «fleuron» a pu être mené à bien et le permis de construire a été délivré, avec un bâtiment Minergie à la clé et un investissement de 30 millions de francs dans la région. Songez-y: le RUN peut être un allié décisif des entreprises dans les arcanes de l'administration pour mener à son terme un projet de développement le plus simplement et le plus efficacement possible.

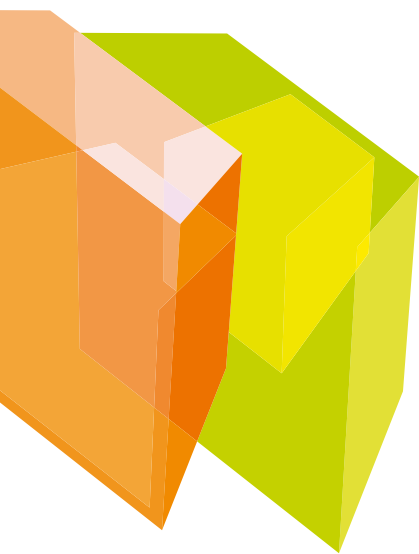
Centre-Jura: solution en vue

Les intenses relations entre le vallon de Saint-Imier et l'agglomération La Chaux-de-Fonds – Le Locle, entretenues dans le cadre de Centre-Jura, doivent trouver un cadre institutionnel satisfaisant pour les deux cantons engagés dans ce processus, Berne et Neuchâtel. Une solution est en vue. Un groupe de travail intercantonal a été mis sur pied, qui a reçu mandat de définir les modalités permettant aux communes bernoises de Centre-Jura de participer pleinement aux projets du RUN, tout en restant membres de la Conférence régionale Bienne-Seeland-Jura bernois. Les espaces fonctionnels coïncident de moins en moins avec les découpages institutionnels, ce qui rend les collaborations intercantionales et interrégionales indispensables. C'est rarement très simple. A titre d'exemple, les politiques d'urbanisation et de transport, ainsi que la politique régionale, relèveront de six conférences régionales dans le canton de Berne.

Plan de relance NPR: NE renonce

Le canton de Neuchâtel renonce au plan de relance de la Confédération dans le cadre de la NPR (Nouvelle politique régionale de la Confédération). Aucun projet ne sera déposé, si bien que pas un seul franc des 100 millions prévus par Berne à ce titre ne prendra la direction du canton de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat a fait ses calculs et est arrivé à la conclusion qu'au vu de la disposition constitutionnelle du frein aux dépenses, il était inutile de présenter des projets car il faudrait nécessairement prendre l'argent de la part cantonale dans une cagnotte destinée au financement d'autres projets ou investissements prévus, soit donner d'une main et reprendre de l'autre...

www.lerun.ch



run:

RESEAU URBAIN NEUCHATELOIS

exploitation visible à travers une vitre. A l'heure où le syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles inquiète les apiculteurs et interpelle les scientifiques, cette réalisation sensibilisera le public au rôle des abeilles dans la pollinisation des fleurs, autrement dit à son action primordiale pour l'agriculture. L'Espace Abeilles constituera un apport à la pollinisation régionale et au maintien de la biodiversité. Il sera aussi un lieu de transmission des connaissances et pourra susciter des vocations dans un canton enregistrant une diminution importante du nombre de ruchers et d'apiculteurs.

Association RUN
Av. Léopold-Robert 36
Case postale 1244
CH-2301 La Chaux-de-Fonds
032 889 67 99
run@ne.ch